



COMMUNE DE JORAT-MÉZIÈRES

Extrait des décisions municipales

Séance ordinaire du 27 juillet 2026

Présidence

Emery Patrick

Présents

Favre Grégoire; Favre Sandra ; Hugentobler Sonia; Jordan Pierre;
Randin Philippe

Excusé

Galley Roland

Secrétaire

Pasteris Valérie

Lieu

Salle de Municipalité

Début de la séance

16:00

Fin de la séance

19:30

UCV / Séances d'information sur l'évolution de la protection incendie

d'inscrire trois municipaux à la séance d'information qui aura lieu au Forum de Savigny.

Concours de rames à Cully

d'inscrire une équipe sous le nom de Team Jorat-Mézières.

Vieillir 2030

d'inscrire M. Roland Galley à la journée de conférences et table ronde.

Défi Cyclomania

de valider le flyer A5 en recto-verso.

de valider l'offre du Courrier et de commander 10 affiches A4.

DGMR / Hameau de la Croix d'Or

de valider le plan transmis par la DGMR et de prendre acte des prochains travaux.

Parking de la Grande salle de Carrouge / Offre barrière

de valider l'offre reçue pour la fourniture et l'installation d'une clôture simple torsion galvanisée, hauteur 100cm, sous réserve de l'approbation finale du voisin.

Conseil communal du 6 octobre 2026

de valider le préavis municipal, tel que rédigé, relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de Fr. 50'000.00 pour le remplacement d'une passerelle enjambant la Bressonne.

de valider le préavis municipal, tel que rédigé, pour l'arrêté d'imposition des années 2027 et 2028.

Parcelle N°551

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 36 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°443

de délivrer une autorisation municipale pour les travaux souhaités :

- création d'un mur de soutènement en éléments L, hauteur max 200 cm avec la pose d'une clôture simple torsion d'une hauteur de 120 cm;
- création d'une nouvelle surface de 15.50 m2 en grilles gazon;
- plantation d'une haie de Photinia jusqu'à la limite de la zone forestière;
- installation d'une natte et plantation de Lonicera dans le talus, jusqu'à la limite de la zone forestière.

Parcelle N°4245

de répondre que notre Commune ne propose pas la possibilité d'installer un compteur séparé pour l'arrosage des jardins.

Demande d'occupation du domaine public

de répondre positivement à la demande de Cablex SA pour l'occupation du domaine public du 3 au 7 août à Carrouge, Route des Brigands. Remplacement d'un câble endommagé.

Contravention

malgré les arguments reçus, de maintenir une contravention.

Maison de Commune à Carrouge / Résiliation de bail

de retenir un des deux dossiers reçus pour la reprise du bail au 1er septembre 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic	La Secrétaire
 Emery Patrick	 Pasteris Valérie

